

Déclaration et Publication : 01/03/2023

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	4	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)		INCALCULABLE		20	
3- écarts de promotions (en points de %)		INCALCULABLE		15	
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)		INCALCULABLE		15	
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			46		50
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.